

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 104

Artikel: Conférence des présidents et secrétaires des sections

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«L'Oasis dans la Tourmente», «Die Oase im Sturm».
Une scène de l'exode avec Paul Henri Wild und Camyille Hornung.

originale pour la coquette somme de 111.000 dollars, soit environ un demi-million de francs suisses!

L'origine de cette «affaire» est si typiquement Hollywood qu'il faut la raconter. M. Lardner avait ce qu'on appelle ici un «angle», c'est-à-dire une fraction d'idée. Il en parla à Garson Kanin, metteur en scène de la RKO qui, reconnaissant les «possibilités» du sujet, lui proposa la collaboration de son frère Michael. L'idée fut développée par les deux jeunes gens sur 90 pages. C'est alors que Garson Kanin téléphona à New-York et raconta l'histoire à son amie Katherine Hepburn. Celle-ci prit feu et, après avoir lu la «story», s'en-vola aussitôt à Hollywood pour en parler aux directeurs de la Metro.

Pour bien comprendre la suite, il faut se rappeler que le dernier film de Katherine Hepburn, «Philadelphia Story», fut un succès sensationnel et qui rapportera

à la Metro probablement plusieurs millions. Et comme chacun à Hollywood est «estimé» d'après son dernier film, la Hepburn est aujourd'hui fort bien «cotée».

La vedette remit alors aux chefs de la compagnie le précieux manuscrit, ne portant aucun nom d'auteur — et ces Messieurs soupçonnèrent les plus grands écrivains du monde. Suivant la «New York Times», toujours très bien informée, Katherine Hepburn leur déclara textuellement: «Je vous laisse la story pour 24 heures. Elle coûte 111.000 dollars. Vous devez vous décider jusqu'à demain. Si vous l'achetez, j'exige mon propre metteur en scène, George Stevens, et Spencer Tracy comme partenaire». La Metro capitula et lorsque Miss Hepburn revint le lendemain, la société accepta toutes les conditions. Déjà, on tourne le film qui sera un des plus grands de l'année, avec Katherine Hepburn dans le rôle d'une journaliste politique, du genre de Dorothy Thompson, et Spencer Tracy comme reporter sportif du même journal.

Mais il ne faut pas croire que chaque sujet original sera payé cent mille dollars. Cela n'arrive qu'une fois, même à Hollywood, et seulement si une vedette insiste pour en interpréter le grand rôle.

J. W. (Hollywood).

Conférence des présidents et secrétaires des sections

Le 7 novembre se sont réunis à Aarau, sous la présidence de M. P. Gysler, conseiller national (Zurich), les présidents et secrétaires des associations professionnelles suisses et des unions cantonales affiliées à l'Union suisse des arts et métiers. La conférence a entendu des exposés sur la procédure d'autorisation pour l'ouverture

de nouvelles entreprises, l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires, la prorogation de l'arrêté fédéral sur les grands magasins, la déclaration de force obligatoire des contrats collectifs de travail et la création d'occasions de travail.

La conférence s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une procédure d'autori-

Schweizerische Filmkammer
Chambre suisse du cinéma
Camera svizzera della cinematografia

Berne, le 23 oct. 1941.

Communication

aux producteurs suisses de films.

Messieurs,

Le Secrétariat de l'Association cinématographique suisse nous informe que

Monsieur D. A. Pipanov, Postbox 430, Sofia,

s'intéresse à l'achat de films suisses qui auraient un certain caractère international et qu'il destinera à l'exploitation en Bulgarie. Monsieur Pipanov est correspondant pour la Bulgarie du Schweizer-Film-Suisse.

M. Emilio Frey,
428, Avenida del Generalísimo Franco, Barcelone,

est également intéressé aux films suisses, y compris les documentaires. M. Frey est le correspondant pour l'Espagne de notre organe professionnel de publicité.

Comme nous l'avons fait précédemment, nous avons tenu cette fois aussi à attirer votre attention sur ces possibilités offertes à l'exportation suisse.

Saisissant cette occasion, nous prions à nouveau les producteurs de films de bien vouloir informer régulièrement notre secrétariat au cas où ils entrent en relations avec les maisons que nous leur indiquons et de nous faire savoir également le résultat de leurs pourparlers. Dans l'intérêt d'une réglementation du problème des échanges sur le terrain cinématographique, il est très important que nous possédions des renseignements précis relatifs à l'écoulement des films suisses à l'étranger. Nous en avons besoin également pour examiner avec la Division du commerce dans quelle mesure cette question peut être résolue au moyen des traités de commerce.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Chambre Suisse du Cinéma,
Secrétariat: L. Huelin.

sation générale pour l'ouverture de nouvelles entreprises. Tout en reconnaissant la nécessité de l'impôt sur le chiffre d'affaires, elle a exprimé le vœu que diverses dispositions de l'arrêté fédéral soient adaptées le plus rapidement possible aux besoins de la pratique. Enfin, elle a souligné, une fois de plus, l'impérieuse nécessité de proroger la durée de validité de l'arrêté fédéral sur les grands magasins.

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Willi, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, fit un exposé sur l'adaptation des sa-

laires et M. Eichholzer, du même Office, renseigna l'assemblée sur la déclaration de force obligatoire des contrats collectifs de travail. Une discussion suivit, au cours de laquelle on souligna notamment que pour pouvoir accorder des allocations familiales aux employés et ouvriers des arts et métiers, les entreprises doivent être assurées que les prescriptions sur les adjudications seront mieux observées par les pouvoirs publics et que les ordonnances du Contrôle des prix tiendront mieux compte de la hausse des frais généraux des exploitations.

Destruction d'un cinéma à Avignon.

De nouveau, un cinéma français est devenu la proie des flammes, le magnifique «Capitole» à Avignon. Construit en 1932, ce théâtre de 1883 places était une des salles les plus grandes et les mieux équipées du Midi. Les dommages sont estimés à près de 15 millions de francs.

ESPAGNE

A la recherche de talents.

Une nouvelle société, les *Astro-Producciones Cinematograficas* à Barcelone, s'est donnée pour tâche de découvrir de nouveaux talents. Dans son premier film «El Timido Enamorado», aucun rôle ne sera donc interprété par un acteur professionnel.

GRANDE-BRETAGNE

64 Premières en deux mois.

Le public anglais est bien privilégié, car chaque semaine, de nombreux films nouveaux lui sont offerts. En deux mois (août et septembre), 64 films sont sortis à Londres et en province, parmi eux des œuvres aussi importantes que «Major Barbara», «Lady Hamilton», «Penny Serenade», «Flame of New Orleans», «The Lady with Red Hair», «A Woman's Face», «Men of Boys Town», «Ziegfeld Girl», «The Great American Broadcast» et plusieurs films musicaux en couleurs.

Un Film sur la Famille Royale.

Sur la demande du British Council, une société anglaise a tourné un film montrant le roi George VI dans l'intimité de la famille. Les commentaires ont été traduits en plusieurs langues, car ce film intitulé «The Royal Road», sera distribué par la Fox dans le monde entier et projeté dans 76 pays.

Biographie filmée de Churchill.

Les Warner Bros, encouragés par le succès de leur film national «Sergeant York», préparent une nouvelle biographie filmée: la vie de Winston Churchill. Réalisée en Angleterre, cette œuvre sera basée sur l'autobiographie du Premier Ministre «My Early Life», évoquant sa carrière dramatique et passionnante.

L'Oeuvre de G. B. Shaw.

Gabriel Pascal a, semble-t-il, l'intention de porter à l'écran l'œuvre entière de G. B. Shaw. Tout au moins annonce-t-il — après «Pygmalion» et «Major Barbara» — sept nouveaux films tirés des pièces de

SUR LES ÉCRANS DU MONDE

SUISSE

Un Village de Cinéma.

Pour son nouveau film «Landammann Stauffacher», la Praesens a fait construire près de Lowerz un petit village, dans le paysage même où se déroulait, au 14^e siècle, l'action historique. Une telle création est une nouveauté dans l'industrie cinématographique suisse, mais elle se justifie par l'importance de cette production, réalisée par Leopold Lindtberg sous le patronage du Don National et comportant la participation de 500 figurants choisis dans la Suisse primitive.

«Katharina Knie.»

Un des grands succès du théâtre moderne, «Katharina Knie» de Carl Zuckmayer, sera porté prochainement à l'écran par Günther Stappenhorst et le cinéaste bâlois Max Haufner. Le rôle principal a été confié à la jeune Marion Cherbuliez, découverte récemment au conservatoire de Bâle; ses partenaires sont Adolf Manz, Ellen Widmann et le ténor de l'Opéra de Berne, Willy Frey.

Cinéma Scolaire.

Le Cinéma scolaire et populaire suisse a tenu à Berne sa 20^e assemblée générale, présidée par M. Marti, inspecteur des Ecoles de cette ville. Les délégués se sont prononcés pour une collaboration plus étroite entre les diverses organisations qui, en Suisse, s'occupent du film.

FRANCE

Pagnol interrompt sa trilogie.

A la suite du regrettable accident survenu récemment au studio de Marseille,

Marcel Pagnol a dû interrompre la réalisation de sa trilogie «La Prière aux Etoiles». Bien qu'on nous affirme que sa blessure aux yeux n'est heureusement pas très grave, l'illustre cinéaste a besoin d'un repos de plusieurs semaines.

Production Discina.

La société Discina à Paris, grande firme française de production et de distribution, déploie actuellement une intense activité. Deux films du nouveau programme sont déjà achevés: la comédie «Premier Bal» de Christian-Jaque, avec Marie Déa, Raymond Rouleau, Gaby Sylvia, Fernand Ledoux et François Périer, et «Histoire de Rire» de Marcel L'Herbier, d'après la pièce d'Armand Salacrou, interprétée par Marie Déa, Micheline Presle, Fernand Gravé, Bernard Lancet, Gilbert Gil et Pierre Renoir. Deux autres films non moins intéressants sont en préparation; l'un réuni (comme dans «Pièges»), Marie Déa et Maurice Chevalier, l'autre est un film fantastique de Marcel Carné «Juliette ou La Clef des Songes», avec Micheline Presle, Jean Marais et Fernand Ledoux.

La même société vient de signer un contrat avec Viviane Romance, pour quatre films et, on n'ose presque pas le croire, sans Georges Flamant.

La musique de l'«Arlésienne».

L'immortelle musique que Georges Bizet a composé pour l'«Arlésienne» accompagnera également le grand film de Marc Allegret tiré du chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet. La société Impéria ayant acquis les droits de la partition, celle-ci sera enregistrée à Monte-Carlo par l'Orchestre Symphonique et les chœurs du Casino, sous la direction de M. Paul Paray.